Le cours d'Arts d'Expression doit permettre à l'élève de s'exprimer dans une démarche artistique.

Il se décline en trois axes (connaître, faire/s'exprimer, regarder/écouter/apprécier) et quatre domaines (langage sonore et musical, langage plastique, langage verbal et corporel, langage audiovisuel) étroitement liés.

Il repose sur quelques grands principes :

COMPLEMENTARITE
Les différents domaines abordés dans l'option (langages sonore et musical, plastique, verbal et corporel, audiovisuel) sont complémentaires.

RIGUEUR
La capacité de s'exprimer, faire passer une idée, une opinion, un sentiment…repose sur des moyens techniques et un langage précis qu'on ne peut acquérir et développer que dans un apprentissage rigoureux.

EXPRESSION
Dès le départ, les élèves seront amenés régulièrement à développer leur capacité à s'exprimer oralement devant un public. En aucun cas le cours d'Arts d'Expression ne se résumera donc à une suite de savoirs théoriques à assimiler. Les savoirs seront au service de la production personnelle des élèves.

CULTURE
Il est indispensable que l'option Arts d'Expression fasse vivre la culture. Visiter des expositions, des salles de spectacle, assister à une pièce, un concert, un spectacle, un opéra… sont autant de moyens permettant aux élèves de découvrir la culture autrement.

DYNAMISME ET OUVERTURE
Elèves et professeurs aborderont des thèmes qui les intéressent, les passionnent, pour favoriser une cohérence, une synergie entre les différents domaines et les centres d'intérêt. Cette manière de procéder devrait provoquer des démarches autonomes et dynamiques chez les élèves.

RESPECT MUTUEL
Les jugements arbitraires, les moqueries n'ont pas leur place dans le cours. Le professeur veillera à la mise en place des principes de respect et de tolérance.

Le cours est organisé en séquences qui se suivent. Les pages sont numérotées, les élèves veilleront donc à les classer correctement.